Image not found or type unknown

Recouvrement arriã©rã©s d'impots

Par **skalou**, le **03/12/2008** à **10:04**

BONJOUR
J'ai un ami qui vient de recevoir un commandement de payer du tresor public pour un arriÃ©rÃ© d'impot sur le revenu et taxe d'habitation datant de 2002. Il avait dÃ©ja eu affaire a eux en 2003 mais ne pouvant payer il a laissÃ© courrir.
Ont ils le droit de rÃ©clamer meme 5 ans aprÃ¨s ? C'est la question que je vous pose en espÃ©rant vos conseils ...
Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés